



AVIS PUBLIC

Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois
AVIS DE CONVOCATION
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

À Mesdames et Messieurs : Jacques Lavallée, maire
Sophie Baril, conseillère
Nathalie Bonneville, conseillère
Geneviève Girard, conseillère
Martin Carrier, conseiller
Jacques Malouin, conseiller
Karine Clouâtre, conseillère

AVIS PUBLIC vous est par la présente donné, qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sabrevois aura lieu à la salle du conseil de l'hôtel de ville, lundi 20 décembre 2022, à 19h et qu'il y sera pris en considération le sujet prévu à l'ordre du jour, à savoir :

- 1- Ouverture de l'Assemblée;
- 2- Adoption des prévisions budgétaires 2023
- 3- Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025;
- 4- Période de questions;
- 5- Fermeture de l'Assemblée spéciale;

Le présent avis est donné conformément aux exigences de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes.

DONNÉ À SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS LE 12 DÉCEMBRE 2022

Monsieur Fredy Serreyn, directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT

Je, soussignée, Fredy Serreyn, directeur général et secrétaire-trésorier, résidant à Sainte-Anne-de-Sabrevois, certifie sous mon serment d'office que la présente convocation a été signifiée à tous les membres du conseil, publié sur le site internet et affiché conformément à la Loi et le Règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois le 12 décembre ainsi qu'à Monsieur le maire Jacques Lavallée.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12^e jour de décembre 2022.

Fredy Serreyn
Directeur général et secrétaire-trésorier